

PROCES VERBAL de la réunion du 27 septembre 2022

Présents :

Mmes Viviane DUVAL, Christine LEGUET
Mrs Sébastien BATAILLE, Jean-Luc LAMOUREUX, Dominique SAINT AVIT, Adrien EYMERI, Nicolas MONNEREAU.

Absents excusés :

Mmes Nelly BENEDICK, Geneviève MOULINIER, Colette STELLJES, Frédéric MAGNE.

Pouvoirs : Mme Nelly BENEDICK donne pouvoir à Mme Viviane DUVAL,
Mme Colette STELLJES donne pouvoir à Jean-Luc LAMOUREUX,
Mme Geneviève MOULINIER donne pouvoir à Adrien EYMERI,
Mr Frédéric MAGNE donne pouvoir à Dominique SAINT AVIT.

Le quorum est atteint.

Secrétaire de séance : Mme Nelly BENEDICK

Ordre du jour :

Délibération attribution d'un marché public de rénovation de la « maison bleue »,
Délibération devis plomberie, sanitaire du logement de l'ancienne poste,
Délibération taxe de nuisance carrières de Thiviers.

La séance débute à 20 h 34.

Le dernier compte rendu est approuvé par tous les élus présents et représentés.

➤ **Délibération portant sur la création d'un poste d'accroissement temporaire d'activité n°2022-174**

Une AESH, non prise en charge par l'Éducation Nationale pendant la pause méridienne doit être indemnisée par la collectivité, à hauteur de 1 h 15 par jour, sur 3 jours par semaine, jusqu'au 08 juillet 2023, pour une quotité de 3,26/35^{ième}, temps de travail annualisé sur la période scolaire.

Les membres du Conseil se prononcent POUR à l'unanimité.

➤ **Délibération sur la rétrocession de l'éclairage du camping à la Commune**

Cette délibération est caduque et retirée de l'ordre du jour.

➤ **Délibération sur la décision à prendre en matière de zonage d'assainissement 2022-175**

L'assainissement collectif entraînerait une dépense évaluée entre 790 000€ HT et 1 700 000€ HT, pour les extensions, et des coûts de raccordements de 12 500 € à 13250€ HT pour les usagers
Après débat, les élus décident à l'unanimité de maintenir un assainissement non collectif.

➤ **Délibération sur la convention de mise à disposition d'un agent du SIRP pour la pause méridienne 2022-178**

Une nouvelle organisation du service de cantine de l'école avec l'accueil de 27 enfants en petite section, nécessite le recours à du personnel complémentaire durant la pause méridienne. Une mise à disposition de son personnel est proposée et validée par le SIRP.

Les élus votent POUR à l'unanimité.

➤ **Délibération de versement d'une subvention complémentaire pour le comité des fêtes**

Cette délibération est caduque, les membres du Conseil la retire de l'ordre du jour.

➤ **Délibération du nouveau tableau des élus/désignation d'un nouveau délégué au SIRP no 2022-179**

La démission de Mme BRUVRY Danielle en date du 23 août 2022 entraîne l'élaboration d'un nouveau tableau transmis en Sous-Préfecture le 25 août 2022.

Les délégations occupées par Mme BRUVRY doivent être réaffectées.

Délégué du SIRP Flaujagues-Mouliets :

Candidate : Mme DUVAL Viviane, désignée à l'unanimité.

Délégué de l'AIPS :

Candidate : Mme STELLJES Colette, désignée à l'unanimité.

Délégué du CNAS :

Candidate : Mme STELLJES Colette, désignée à l'unanimité.

La séance est levée à 22 h.

